

Examen pour l'accès à l'emploi de secrétaire général

Epreuve écrite d'admissibilité 1 : sujets de 2019 à 2021

Article 9 – annexe III du statut du personnel des Chambres de métiers et de l'artisanat :

Epreuve 1 : une composition portant sur l'évolution générale politique, économique et sociale du monde ainsi que sur le mouvement des idées depuis le milieu du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours, devant permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à exprimer sur le sujet proposé, tant une analyse des faits et des événements qu'une interprétation personnelle et argumentée.

(Durée : quatre heures ; coefficient 3).

1 / Sujet de la session 2019 :

La démocratie participative : un pouvoir partagé entre utopie et prise de décision.

2 / Sujet de la session 2020 :

Comment garantir plus d'autonomie aux collectivités territoriales ?

3 / Sujet de la session 2021 :

Après les Trente glorieuses, le concept de décroissance économique a été présenté comme un remède aux maux d'une économie peu soucieuse de l'environnement, du bien-être et de l'équité sociale. Anéanti par le premier choc pétrolier de 1973, ce courant revient dans le débat public comme une solution idéale pour répondre aux enjeux de la planète.

Qu'en pensez-vous de sa mise en pratique ?